

PROJET PEDAGOGIQUE^a

Accueil Collectif de mineurs
Les P'tites Canailles
Criquetot-l'Esneval
Saint-Jouin-Bruneval

2023-2026



*Amicale Laïque d'Aplemont - Les P'tites Canailles
Gymnase Pierre de Coubertin
26 rue des oeilletz
76610 Le Havre*



Sommaire

Introduction

- I. Présentation des P'tites Canailles.
 1. L'Amicale Laïque d'Aplemont
 2. Les accueils collectifs de mineurs et accueil périscolaire
 - a) Les accueils de loisirs
 - b) Les accueils périscolaires
 - 1- L'accueil du mercredi à Criquetot-L'Esneval
 - 2- L'accueil périscolaire de Saint-Jouin-Bruneval
- II. Les objectifs.
 1. Les objectifs du projet éducatif de l'association.
 2. Les objectifs pédagogiques des accueils collectifs de mineurs.
- III. Les temps d'accueil.
 1. La journée type
 2. Les temps d'accueil
 3. Le temps de cohésion
 4. Le temps d'activité
 5. Le temps libre
 6. Les temps de repas
 - a) Le repas
 - b) Le goûter
 7. Le temps calme
 8. Temps de pause des animateurs
- IV. Le thème et les dates clés.
- V. L'équipe d'animation et Les fonctions de chacun.
 1. Equipe d'animation
 2. Les fonctions de chacun
- VI. Réunions et bilan.
- VII. Les critères d'évaluation.

Conclusion

Introduction

Le projet pédagogique est proposé par le directeur aux animateurs. Le projet a vocation à être amélioré par les remarques et suggestions des animateurs. Ainsi ce document est complété des remarques et observations des animateurs suite aux réunions d'équipes.

Il a pour but :

- ↗ De définir les buts, objectifs et moyens d'évaluation de l'équipe de manière consensuelle.*
- ↗ De définir les rôles des différents intervenants (directeur, animateurs et jeunes) pour atteindre ces buts et objectifs*
- ↗ Il est aussi le document de référence pour nous auto-évaluer.*

Le projet pédagogique est avant tout un contrat moral avec l'équipe d'animation où sont définis les axes principaux de travail.

Enfin, ce projet pédagogique est en cohérence avec les objectifs du projet éducatif de l'association.

I. Présentation des P'tites Canailles.

1. L'Amicale Laïque d'Aplemont

L'Amicale laïque Aplemont est une association avec deux branches : le basket et le loisir. Les accueils collectifs de mineurs des p'tites Canailles de Criquetot-L'Esneval et de Saint-Jouin-Bruneval s'inscrivent dans la partie loisirs de l'association. Les accueils se situent dans les écoles maternelles et primaires des communes de Saint-Jouin-Bruneval et de Criquetot-L'Esneval.

2. Les accueils collectifs de mineurs et accueil périscolaire

Les inscriptions sont faites au préalable auprès des directrices via le site internet, par mail ou en présentiel lors des permanences d'inscriptions.

a- Les accueils de loisirs.

Les accueils de loisirs accueillent les enfants dès leurs 3 ans et jusqu'à 17 ans. L'accueil se fait du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires. L'accueil est échelonné de 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30. Cet accueil échelonné permet de réaliser l'état des présences des enfants et de répondre aux besoins des parents.

Le coût de la journée est calculé en fonction du quotient familial de la famille. Le tarif varie de 13,50€ à 14,50€ pour saint-Jouin-Bruneval et de 14€ à 15€ pour Criquetot-l'Esneval (tarif 2024). Chaque famille doit s'acquitter par enfant d'une adhésion/assurance de 17€ (tarif 2024). Cependant, celle-ci est offerte aux enfants habitants les communes partenaires.

Afin de répondre aux critères de la mairie de Criquetot-l'Esneval, les locaux sont nettoyés chaque vendredi par la société ICARE.

Coefficient CAF	01-200	201-300	301-450	451-600	601 ET PLUS
Prix de la Journée 2024 Saint-Jouin- Bruneval	13.50€	13.75€	14€	14.25€	14.50€

Coefficient CAF	01-200	201-300	301-450	451-600	601 ET PLUS
Prix de la Journée 2024 Criquetot-L'Esneval	14€	14.25€	14.50€	14.75€	15€

b- Les accueils périscolaires

1- L'accueil du mercredi à Criquetot-L'Esneval.

L'accueil du mercredi se déroule sur la commune de Criquetot-L'Esneval. Il accueille les enfants dès leurs 3 ans et jusqu'à 17 ans. L'accueil se fait les mercredis, hors vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. L'accueil est échelonné de 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30. Cet accueil échelonné permet de réaliser l'état des présences des enfants et de répondre aux besoins des parents. Les enfants peuvent être accueillis en demi-journée. Un accueil est réalisée de 13h30 à 13h45. Le tarif est de 15€ la journée, 9€ pour la matinée et de 6€ pour l'après-midi (tarif 2024). Afin de répondre aux critères de la mairie, les locaux sont nettoyés chaque mercredi par la société ICARE.

2- L'accueil périscolaire de Saint-Jouin-Bruneval

Depuis la rentrée de septembre 2020, la gestion de l'accueil périscolaire a été transmise à l'Amicale Laïque D'Aplemont. L'accueil des maternels s'effectuent dans le réfectoire maternel tandis que l'accueil primaire se fait dans la salle de l'ancienne garderie.

Les horaires sont :

- Le matin de 7h00 à 8h20*
- Le soir de 16h15 à 18h30*

II. Les objectifs.

1. Les objectifs du projet éducatif de l'association.

◆ Le lieu d'accueil doit être un espace de convivialité

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une dynamique de jeu propre à favoriser le plus possible les échanges et le développement de leur milieu
- Développer les relations parents/enfants/équipe d'animation
- Respecter les lieux de vie, de jeux, ainsi que la vie en collectivité

◆ Favoriser l'autonomie et la socialisation des enfants

- Favoriser l'implication, la prise d'initiative et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.
- Accompagner les enfants dans leur quête identitaire et les interactions sociales.
- Permettre aux enfants d'être acteur de leurs activités et de leurs temps libres.
- Aiguiser le sens de l'initiative de l'enfant.

◆ Favoriser la découverte

- Permettre aux enfants de s'approprier divers moyens d'expression et de développer leur créativité.
- Promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous.
- Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel...

2. Les objectifs pédagogiques de l'accueil collectif de mineurs.

Les deux axes importants des vacances seront la tolérance et la solidarité. Ces deux axes pourront être ainsi déclinés suivant les objectifs définis avec les animateurs lors de la réunion de préparation.

- *Rendre les enfants acteurs de leurs vacances*

- *Permettre aux enfants de s'impliquer dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs.*
- *Favoriser la participation des enfants*
- *Permettre aux enfants de s'approprier les lieux*
- *Les laisser créer et présenter leurs idées*

↳ *Comment :*

- *En mettant en place des règles de vie.*
- *En réalisant avec les enfants un bilan de la session.*
- *En mettant en place des activités proposées par les enfants de manière formelle (mur d'expression, boîte à idées) ou informelle.*
- *En impliquant les enfants à la préparation de l'activité et à son rangement.*
- *En impliquant les enfants dans la vie quotidienne.*
- *En permettant l'initiative et l'appropriation des activités aux enfants*
- *En mettant avec eux en place des coins repérés*
- *En leur laissant le choix au niveau des activités*

- Valoriser chaque enfant.

- Développer des activités en groupe tout en tenant compte de l'enfant comme individu à part entière.
- Tenir compte des besoins de chacun
- En laissant partager ses connaissances
- Prendre en compte les initiatives et être force de proposition
- Faire participer chaque enfant
- Donner des responsabilités

☞ **Comment :**

- En suscitant son imagination.
- En multipliant les rôles à tenir (arbitre, joueur, organisateur...).
- En laissant le choix de faire ou non l'activité.
- En prenant en compte à tout moment les envies de chacun (défoulement, temps calme).
- En mettant en place des temps d'écoute formels ou informels.
- En créant des liens
- En la laissant trouver des solutions par lui-même ou avec le groupe
- En encourageant les enfants
- En le mettant en avant
- En donnant des responsabilités

- Développer la notion de respect (Respect des enfants, des adultes, du matériel, des locaux).
 - Amener l'enfant à respecter les autres personnes en acceptant les différences physiques, mentales, sociales.
 - Amener les enfants à respecter le matériel, les locaux...
 - Favoriser la communication entre tous les acteurs de l'accueil
 - Accepter le choix de l'autre

↳ **Comment :**

- En rappelant les règles de vie.
- En le laissant prendre différents rôles.
- En discutant avec l'enfant.
- En l'aidant à comprendre son geste qu'il soit physique ou verbal.
- En leur faisant prendre conscience de la réalité.
- En mettant en place des temps de cohésion.
- En développant la notion d'entre-aide
- En mettant en place la boîte « vide cœur »

III. Les temps d'accueil des accueils de loisirs et des accueils des mercredis.

1. La journée type

	<i>Enfants</i>	<i>Animateurs - directeur</i>
<i>7h30-9h30</i>	<i>Accueil échelonné avec heure fixée aux inscriptions</i>	<i>Arrivée échelonné des animateurs suivant le planning</i>
<i>9h45</i>	<i>Temps de cohésion et appel</i>	
<i>10h-11h45</i>	<i>Temps d'activités et rangement du matériel et des salles</i>	
<i>11h45-13h30</i>	<i>Passage au toilettes et repas</i>	
<i>13h30-14h30</i>	<i>Temps calme et sieste pour ceux qui le souhaitent</i>	<i>Possibilité de prendre une pause de manière échelonnée</i>
<i>14h30-16h</i>	<i>Temps d'activités et rangement du matériel et des salles</i>	
<i>16h-16h30</i>	<i>Goûter</i>	
<i>16h30-17h</i>	<i>Bilan de la journée et temps de cohésion</i>	
<i>17h-18h30</i>	<i>Départ échelonné avec heure fixée aux inscriptions</i>	<i>Ménage et rangement du centre .Départ échelonnée des animateurs</i>

2. Les temps d'accueil.

Les temps d'accueil sont aussi des temps d'animation. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme. Il a la possibilité d'utiliser les différents coins permanents mis en place. Les animateurs seront disponibles et à l'écoute de chaque enfant, mais aussi des parents, afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu d'accueil. Lors de ce temps, les animateurs devront aussi pointer les arrivées.

Ces points sont identiques pour le départ des enfants. Seuls les enfants, ayant l'autorisation de partir seul, pourront partir non-accompagné. Une fiche de départ des enfants est à faire remplir et à signer par les parents pour chaque enfant et ce chaque soir.

3. Le temps de cohésion

Les animateurs transmettront à l'équipe de direction :

- L'effectif du jour après avoir vérifié le nombre de présents. Le nombre sur la liste doit être identique au nombre d'enfants sur place. Il est donc impératif de compter le nombre d'enfants au réel pour vérification.*
- Transmettre le nom des enfants absents*
- Reporter l'effectif du jour sur l'ardoise à disposition pour que le chiffre soit visible de tous en cas d'oubli de transmission de l'information*

Le temps de cohésion est un moment privilégié et important. Il permet aux enfants d'apprendre à se connaître. Les animateurs se présentent. Ce temps permet aussi aux animateurs d'apprendre à connaître les enfants.

C'est un moment de convivialité, utile pour créer du lien entre les enfants, entre les enfants et les animateurs et entre les animateurs. Ce temps est un moment d'échanges, de discussions, de partages, autour d'une activité commune (humeur du jour, chants, jeu de connaissance...). Les enfants apprennent à s'écouter les uns les autres.

Les enfants choisiront l'activité à laquelle ils souhaitent participer. La répartition des groupes se fera à la fin de ce temps.

4. Le temps d'activité

Le temps d'activité comprend l'installation de son espace de travail (aménagement du lieu intérieur ou extérieur), de la sensibilisation du groupe (par une histoire, par un jeu...), le rangement et le nettoyage de l'espace. La sensibilisation permet de donner envie à l'enfant, de susciter l'intérêt. Un modèle réel à présenter aux enfants est IMPERATIF. Cela permettra à l'enfant de visualiser, de toucher, d'observer, et également de susciter son envie de participation.

L'activité comprend également son déroulement: UNE ACTIVITE PENSEE, REFLECHIE, ANTICIPEE ET PREPAREE EST UNE ACTIVITE REUSSIE !!

L'animateur qui aura anticipé et préparé son activité sera à 100% avec les enfants pendant le déroulement et pourra ainsi être à disposition des enfants pour les aider, discuter, répondre à leurs besoins et profiter de l'instant présent !

5. Le temps libre

Ce temps est un moment de défoulement pour l'enfant. ATTENTION à la SECURITE ! Il peut se dérouler à l'extérieur si le temps le permet. L'enfant vaquera à ses occupations (lecture, jeux de société, jeux divers individuels ou collectifs...) L'animateur est présent, en observation active. Il peut également participer avec les enfants.

6. Le temps de repas

a) Le repas

Ce moment est aussi un temps d'animation et non une pause pour les animateurs.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, le repas se déroulera avec du mobilier adapté. Les enfants mangent à table et sont 8 au maximum par table. Les animateurs mangent ensemble à la même table sur une table d'adulte. Ils aident au service, à la découpe des aliments et interviennent auprès des enfants en cas de besoin, et incitent à l'autonomie.

Pour éviter le gaspillage, l'animateur demandera à l'enfant la quantité souhaitée. Si l'enfant n'aime pas, l'animateur veillera à lui donner une petite portion pour goûter.

Nous travaillons sur l'éducation au goût, un aliment doit être présenté plusieurs fois à l'enfant avant qu'il soit apprécié par celui-ci. L'animateur incitera donc l'enfant de toute tranche d'âge à goûter les aliments.

Les animateurs se chargent de débarrasser les tables avec l'aide des enfants qui peuvent nettoyer leur table. La directrice se charge de passer le balai et de la désinfection des tables, chaises et sols.

Les enfants de 6 ans et plus mangent au self du réfectoire des primaires.

Pour favoriser l'autonomie, les enfants préparent leur plateau et se servent en entrée, fromage et dessert et vont s'installer à table (maximum 4 à table). Ils se rendent au self après avoir mangé l'entrée pour avoir leur plat chaud.

- l'entrée : obligatoire*
- le plat : obligatoire*
- le dessert : facultatif*

Pour éviter le gaspillage, l'animateur demandera à l'enfant la quantité souhaitée. Si l'enfant n'aime pas, l'animateur veillera à lui donner une petite portion pour goûter.

Nous travaillons sur l'éducation au goût, un aliment doit être présenté plusieurs fois à l'enfant avant qu'il soit apprécié par celui-ci. L'animateur incitera donc l'enfant de toute tranche d'âge à goûter les aliments.

Les animateurs mangeront par alternance à table avec les enfants et entre animateurs.

Ils resteront à disposition des enfants et interviendront en cas de besoin.

Les enfants débarrassent leur plateau selon les consignes (éducation à l'environnement : tri sélectif).

Ils sont autonomes pour le nettoyage de leur table.

Les enfants devront prendre leurs précautions avant le repas et éviteront dans la mesure du possible d'aller aux toilettes pendant le repas.

L'animateur veillera au calme pendant le repas, si nécessaire demander le retour au calme de façon ludique.

L'animateur prendra l'initiative de mettre un jeu court en place en cas d'attente, ou pour un retour au calme en fin de repas.

b) Le goûter

Le goûter sera fait soit à l'extérieur selon le temps soit à l'intérieur. Là aussi, le goûter est un temps d'animation. L'animateur s'assoit avec les enfants. C'est un temps de convivialité, d'échange et de partage. C'est aussi le moment d'avoir un retour des enfants sur leur journée.

7. Le temps calme

C'est un temps d'activité mené par l'animateur. L'animateur aide l'enfant à redescendre en pression et respecte la courbe d'intensité de la journée en fonction du rythme de l'enfant. L'animateur proposera de la relaxation, du yoga, de l'origami, ou toutes autres activités calmes et de détente.

8. Temps de pause animateurs

Un planning est élaboré par la direction afin que chaque animateur ait un temps de pause. Ce temps est de 20 minutes.

IV. Le thème et les dates clés (lors des vacances scolaires).

Le planning est organisé en amont. Il prend en compte les demandes des enfants. Afin de donner un fil conducteur, un thème est défini sur chaque période de vacances. Lors de chaque semaine, des activités manuelles, sportives sont en rapport avec le thème. Des grands jeux sont organisés. Des sorties, en rapport avec le thème, peuvent être proposées. Ces sorties entraînent un surcoût pour les familles.

V. L'équipe d'animation et Les fonctions de chacun.

1. Equipe d'animation.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice et d'animateurs occasionnels. Le recrutement s'effectue pour chaque période de vacances ainsi que pour les mercredis.

2. Les fonctions de chacun.

❖ La directrice

En tout premier lieu, la directrice est une animatrice responsable et garante de l'équipe d'animation ainsi que du public de mineurs. Ainsi, elle doit avoir un rôle formateur auprès de son équipe pour pouvoir les guider à travers la session.

Son rôle :

- ✓ Rédiger le projet pédagogique. C'est également la garante de sa mise en place.
- ✓ Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants et de son équipe.
- ✓ Organiser les sorties.
- ✓ Avoir un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- ✓ Avoir en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- ✓ Gérer les relations avec les différents partenaires (municipalité, prestataires...)
- ✓ Savoir être à l'écoute et repérer les demandes et les problèmes.
- ✓ Réaliser les inscriptions.

❖ L'assistant sanitaire et référent COVID.

Le rôle de l'assistant sanitaire et du référent COVID est de :

- ✓ *Récolter les informations médicales et les transmettre à l'équipe*
- ✓ *Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement et s'assurer de la prise de médicament en se basant sur l'ordonnance fournie par les parents.*
- ✓ *Remplir le registre infirmerie (soin, prise de médicament...)*
- ✓ *Tenir à jour les trousseaux de secours et gérer les stocks de l'infirmerie*
- ✓ *Promouvoir les gestes barrières auprès des groupes et s'assurer de la bonne application du protocole sanitaire.*
- ✓ *Prendre en charge les cas de suspicion de COVID.*
- ✓ *Etre en lien avec le directeur en cas de suspicion de COVID*
- ✓ *Approvisionner les points de lavage des mains (essuie-mains, savon, gel hydro alcoolique...)*

❖ Les animateurs

Le rôle de l'animateur est de :

- ✓ *Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.*
- ✓ *Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs attentes.*
- ✓ *Être force de proposition et savoir rebondir quand l'activité ne fonctionne pas.*
- ✓ *Savoir adapter les activités à l'âge de l'enfant.*
- ✓ *Gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.*

- ✓ *Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.*
- ✓ *Savoir travailler en équipe et écouter l'autre.*
- ✓ *Participer aux réunions de préparation.*
- ✓ *Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.*
- ✓ *Être ponctuel et assidu.*

VI. Réunions et bilan.

Tous les soirs, un bilan de la journée sera effectué avec les enfants afin d'avoir leur ressenti de la journée. Un bilan sera également mis en place le soir avec les animateurs afin de discuter de leur journée mais aussi de préparer la journée du lendemain.

Chaque semaine, un bilan, à l'aide d'un support, sera effectué par les animateurs.

VII. Les critères d'évaluation.

Le bilan quantitatif

- *Fréquentation journalière des enfants.*

Le bilan qualitatif

- *Evaluation des objectifs pédagogiques*
- *Recueil des remarques spontanées des enfants, des jeunes ou des parents*
- *Bilan avec les animateurs*

Conclusion

Ce projet pédagogique s'inscrit dans la volonté de l'association.

L'équipe s'engage à mettre en place ce projet pédagogique et de permettre aux enfants de passer de bonnes vacances.